



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 17513

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'évolution des effectifs de La Poste. De nombreux brigadiers départementaux de La Poste s'inquiètent d'une possible suppression des moyens de remplacement des receveurs des bureaux de postes. Ce sentiment est renforcé par la baisse, à un rythme soutenu, des effectifs titulaires au bénéfice de postes de contractuels. Les brigadiers départementaux de La Poste craignent que l'on porte ainsi atteinte à la continuité territoriale du service public et qu'ils n'aient plus les moyens d'assumer leur mission dans de bonnes conditions. Aussi, il lui demande quelles dispositions il entend mettre en oeuvre pour assurer la pérennité du service public postal et garantir la stabilité des moyens matériels y concourant, notamment en zones rurales.

Texte de la réponse

La Poste, compte tenu de ses besoins et de ses contraintes, conduit à l'heure actuelle une réflexion visant à professionnaliser les agents sur lesquels repose l'activité de remplacement. Il n'est pas envisagé de supprimer les moyens de remplacement mais d'optimiser les organisations et de déployer des moyens mieux adaptés notamment pour le remplacement des chefs d'établissement. La Poste procédera à une négociation préalable à toute redéfinition de son organisation dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17513

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4101

Réponse publiée le : 17 août 1998, page 4611